



Lycée Sarda Gaviota

755, rue de la Communauté
B.P 513
97440 SAINT ANDRE

Téléphone : 02 62 58 58 80 - Fax : 02 62 46 62 62
Adresse électronique : ce.9740043D@ac-reunion.fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION ET CAHIER DES CHARGES

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

N° 2022/01

**Ce marché est passé selon la procédure adaptée dans les conditions prévues
à l'article R2123-1 du code de la commande publique modifié
par Décret n° 2021-357 du 30 mars 2021-art.1**

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

**VENDREDI 25 FEVRIER 2022 15 H 00 (Heure locale Ile de La Réunion) - 12 H 00 (Heure
Métropole)**

Documents relatifs à l'offre

- Acte d'engagement complété et signé
- BPU Bordereau des **prix** unitaires : prix en indiqués en € TTC. Les prix sont fermes et définitifs et précisés dans l'acte d'engagement ci-dessus mentionné
- **Validité de l'offre** : 90 jours minimum à compter de la date limite de dépôt des offres.
- **Délai de garantie** : en l'absence de précision, le matériel sera considéré comme non garanti
- **Délai de livraison** : Les matériels seront livrés et installés au Lycée Sarda Garriga, dans les salles de classe concernées, dans la semaine **du 20 juin 2022** au plus tard. Le candidat s'engagera sur cette date de livraison
- **Fiche technique illustrée** de chaque équipement est obligatoire.

Les candidats pourront présenter une offre pour un ou plusieurs lots. **Les options et les variantes ne sont pas autorisées.**

Les offres des soumissionnaires doivent être entièrement rédigées en langue française.

Tous les documents remis dans le cadre de la consultation par le soumissionnaire doivent être datés et signés ; l'absence de ces éléments rend les documents non contractuels

Conditions d'envoi des propositions

Le candidat transmettra son (ses) offre(s) essentiellement par dépôt sur le site de l'AJI :
www.aji-france.com

Examens des offres : Critères d'attribution

L'offre retenue sera la plus avantageuse économiquement, en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1 ^{er} critère :	Valeur technique de l'offre :	30 %
2 ^{ème} critère :	Adéquation avec la demande :	30 %
3 ^{ème} critère :	Prix – délai de livraison :	40 %

Le cas échéant, le pouvoir adjudicateur pourra être amené à négocier avec les candidats ayant présenté les offres les plus intéressantes. Le délai de réponse sera fixé dans le courrier d'invitation à la négociation.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires doivent être demandés en temps utile au pouvoir adjudicateur, et en tout état de cause au plus tard **5 jours** avant la date limite fixée pour la réception des offres.

Les demandes doivent être adressées aux personnes suivantes :

Annick SITALAPRESAD (renseignements d'ordre administratif)	Tél. : 02 62 58 58 80 Fax : 02 62 46 62 62 annick.sitalapresad@ac-reunion.fr gestion.9740043D@ac-reunion.fr
Henri HAMILCARO (renseignement d'ordre technique)	Tél. : 02 62 58 58 80 – 06 92 19 09 22 henri.hamilcaro1@ac-reunion.fr

Nature des prestations : **Fournitures**

Identification de l'organisme qui passe le marché : **LYCEE SARDA GARRIGA**

Adresse : **755 rue de la Communauté – 97440 SAINT ANDRE**

Objet du marché : **Acquisition de matériels informatiques**

Lieu de livraison : **LYCEE SARDA GARRIGA**

Variantes : **non-autorisées**

Besoin et prise en compte d'objectifs de développement durable

L'offre devra prendre en compte notre souci d'éco-responsabilité et de développement durable.

Caractéristiques principales de la procédure adaptée

L'opération est composée de **3 lots** :

1. A) Unités centrales classiques, claviers - souris et écrans - Quantité : **27**
B) Unités centrales type barebone - Quantité : **6**
2. Ordinateurs spécifiques + claviers-souris et écrans: **22**
3. Ordinateur portable 14" - Quantité : **1**

Documents à fournir à la constitution du dossier

Chaque candidat peut répondre à un ou plusieurs lots et doit transmettre leur offre sur le site de l'AJI :
www.aji-France.com

Documents relatifs à la candidature

- Le présent règlement de consultation complet dûment paraphé et signé
- Attestation sur l'honneur du fournisseur datée et signée, attestant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales en 2021 ;
- Liste des principales livraisons effectuées au cours de l'année n-1 ;
- Document indiquant les moyens humains et techniques mis à disposition de l'établissement pour répondre aux demandes d'informations techniques et pour le service après-vente.

Dispositions diverses

Le matériel sera livré, installé et testé en présence du fournisseur. Les emballages seront évacués par le fournisseur.

Le lycée Sarda Garriga se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente consultation sur tout ou partie de lots pour des motifs financiers ou d'évolution des besoins. Le cas échéant, tous les candidats en seront informés.

Délais et voies de recours

Tout différend relatif à l'interprétation et/ou l'exécution de la présente consultation qui n'aurait pas pu être réglé entre les parties sera porté devant le Tribunal administratif de Saint-Denis de La Réunion dans les délais fixés par le Code de juridiction administrative.

DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

**VENDREDI 25 FEVRIER 2022 15 H 00 (Heure locale Ile de La Réunion)
12 H 00 HEURE METROPOLE**

Fait à , le

Le candidat

Saint-André, le 9 février 2022

Le Proviseur

D. RIVIERE

